

**FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES NON ELECTRICIEN BE Manœuvre**

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Identifier les risques électriques sur une installation électrique (armoire, local, champ libre). Savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique. Avoir un comportement adapté à la situation. Rendre compte de l'opération réalisée auprès de l'employeur. Réaliser une analyse préalable à l'opération (intervention). Réaliser un réarmement d'un dispositif de protection ; Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection individuelle.

CONTENU DE LA FORMATION : - Notions élémentaires d'électricité. - Sensibilisation aux risques électriques. - La prévention des risques électriques. Interventions de réarmement en T.B.T. et B.T.

MODALITES PEDAGOGIQUES POSSIBLES :

En présentiel, en centre de formation ou en entreprise, en groupe ou individuel.

En classe virtuelle (à distance en Visio conférence), en groupe ou individuel.

En multi-modal V1 : En Visio conférence avec le formateur puis regroupement en présentiel.

En multi-modal V2 : Module interactif à réaliser seul en entreprise ou chez soi (assistance téléphonique si besoin) puis regroupement en présentiel.

Durée en heures : 14 heures

CONDITIONS D'INSCRIPTION : Pour toutes modalités, maîtriser la langue française.

En classe virtuelle : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

En multi-modal : disposer d'un PC ou tablette et d'une liaison internet.

RESULTAT ATTENDU : Savoir travailler en sécurité. Etre habilitable par son employeur.

FINANCEMENT POSSIBLE : CPF, fond d'entreprise, OPCA, fond individuel, AIF.

PROGRAMME - ACTION DE FORMATION : aller vers

formation en présentiel

formation multi modal 1

formation multi modal 2

FORMACODE 31095

Répertoire spécifique RS1635

RNCP non applicable

Correspondances à faire parvenir au 10 rue des Papèteries 63300 THIERS

FORMATIONS ET CONSEILS. MME MOUNIER BRIGITTE.

SIRET N° 85208572900014. APE 8559A N° D'AGREMENT 84630510763.

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI





**PROGRAMME DE FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES
NON ELECTRICIEN BE Manœuvre
PROGRAMME EN PRESENTIEL**

DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
DC1 Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.	Identifie les MATERIELS électriques objet des MANOEUVRES.
DC2 Citer les moyens de protections individuelles et leurs limites d'utilisation.	Identifie, vérifie et utilise les EPI appropriés.
DC3 Citer les limites de l'HABILITATION BE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.).	Réalise des MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
DC4 Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.	Identifie le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échange les informations nécessaires.
	Respecte les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION.
	Rend compte de son activité.
DC5 Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES.	Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
	Analyser les risques pour une situation donnée
Pratique	Exercices pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation.

METHODE PEDAGOGIQUE : Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices dont 30% de mise en situation.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habilitier selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.

Sur sessions programmées, lien Carif oref.

Correspondances à faire parvenir au 10 rue des Papèteries 63300 THIERS

FORMATIONS ET CONSEILS. MME MOUNIER BRIGITTE.

SIRET N° 85208572900014. APE 8559A N° D'AGREMENT 84630510763.

Entreprise exonérée de TVA article 261-4-4 du CGI



**PROGRAMME DE FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE DES
NON ELECTRICIEN BE Manœuvre
PROGRAMME EN MULTI-MODAL V1**

DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
	EN CLASSE VIRTUELLE : 10,5h
DC1 Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.	
	Identifie les MATERIELS électriques objet des MANOEUVRES.
DC2 Citer les moyens de protections individuelles et leurs limites d'utilisation.	
	Identifie, vérifie et utilise les EPI appropriés.
DC3 Citer les limites de l'HABILITATION BE Manoeuvre (Autorisation et interdits, etc.).	
	Réalise des MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
DC4 Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.	
	Identifie le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échange les informations nécessaires.
	Respecte les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION.
	Rend compte de son activité.
DC5 Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES.	
	Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
	Analyser les risques pour une situation donnée
	EN PRESENTIEL 3,5 h
Pratique	
	Exercice pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation

METHODE PEDAGOGIQUE : Chaque participant se connecte en ligne. Le formateur s'assure que chaque participant a des connaissances de base. Méthode interrogative et explicative reposant sur de nombreux exercices et échanges.

Regroupement des apprenants en présentiel pendant 3,5 heures. Le formateur vérifie lors de l'échange les acquisitions, fait réaliser des mises en situation. En fin de session fait passer le test final.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habilitier selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, nous contacter.



**PROGRAMME DE FORMATION INITIALE HABILITATION ELECTRIQUE
DES NON ELECTRICIEN BE Manœuvre
PROGRAMME EN MULTI-MODAL V2**

DOMAINES DE COMPETENCES	POINTS ABORDES
	EN DISTANCIEL : 10,5 h
DC1 Reconnaître les MATERIELS électriques des DOMAINES DE TENSION BT et TBT dans leur environnement.	
	Identifie les MATERIELS électriques objet des MANOEUVRES.
DC2 Citer les moyens de protections individuelles et leurs limites d'utilisation.	
	Identifie, vérifie et utilise les EPI appropriés.
DC3 Citer les limites de l'HABILITATION BE Manoeuvre (Autorisation et interdicts, etc.).	
	Réalise des MANOEUVRES dans les DOMAINES DE TENSION BT et TBT.
DC4 Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou au CHARGE DE CONSIGNATION.	
	Identifie le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION et échange les informations nécessaires.
	Respecte les instructions données par le CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE ou le CHARGE DE CONSIGNATION.
	Rend compte de son activité.
DC5 Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux MANOEUVRES.	
	Respecter et faire respecter les INSTRUCTIONS DE SECURITE.
	Analyser les risques pour une situation donnée
	EN PRESENTIEL 3,5 h
Pratique	
	Exercice pratique reprenant ce qui à été vu sur l'ensemble de la formation

METHODE PEDAGOGIQUE : L'apprenant est seul sur un module informatique interactif. Il se connecte à sa session et doit valider 10,5 heures de formation dans un temps défini. Le formateur accède à la plate forme, vérifie les temps passés sur les modules.

Regroupement des apprenants en présentiel pendant 3,5 heures. Le formateur vérifie lors de l'échange les acquisitions, fait réaliser des mises en situation. En fin de session fait passer le test final.

METHODE D'EVALUATION : QCM en fin de formation. Conformément aux prescriptions de l'INRS, ED 6127, article 5.4.1. : « l'apprenant doit obtenir 70% de bonnes réponses à l'ensemble du QCM et 30% au test limites du poste et distances pour être habilité. Epreuve pratique : Le candidat n'a effectué aucune erreur pouvant mettre en danger une personne et n'a eu aucun comportement dangereux, ce qui permet de l'habiliter selon la NF C 18-510 article D3 de l'annexe D.

DATE ET SESSIONS DES FORMATION :

A la demande, en entrée permanente, nous contacter.